

FORMATION EN SCIENCES DU SPORT ET ÉDUCATION PHYSIQUE

La scolarité comporte quatre années dont une est généralement consacrée à la préparation à l'agrégation externe en Éducation Physique et Sportive (EPS) et les trois autres à la préparation d'un **magistère co-habilité par l'ENS Rennes et l'université Rennes 2**. Ce magistère s'articule autour d'enseignements dispensés à l'UFR APS de Rennes 2 et d'enseignements spécifiques au département 2SEP.

1^{re} année	L3 STAPS mention Éducation motricité ou Entraînement sportif (Université Rennes 2)	+	Magistère 1^{re} année	Formation à et par la recherche humaines et sociales (SVS), en sciences de la santé (SVS) et en sciences de l'intel
2^e année	M1 STAPS mention DISC, parcours Enseignement, sciences du sport et éducation physique (ENS Rennes / Université Rennes 2)	+	Magistère 2^e année	Approfondissement de la méthodologie d l'écrit : Connaissances historiques, cultur pédagogiques de l'EPS Stages d'APSA Anglais et « stage recherche » à l'étrange
3^e année	<ul style="list-style-type: none"> M2 STAPS mention DISC, parcours Enseignement, sciences du sport et éducation physique Préparation à l'agrégation externe d'EPS (ENS Rennes) 	ou	Prélab	(formation à et par la recherche et stage en laboratoire)
4^e année	Magistère 3^e année M2 orienté recherche en France ou à l'étranger (avec l'accord de la direction du département)			

Mise à jour le 13 mai 2020

UNIVERSITÉ PARTENAIRE

L'enseignement est dispensé dans le cadre d'un **magistère co-habilité par l'ENS Rennes et l'université Rennes 2**.

Ce magistère comprend trois années (L3, M1 et M2).